



Grille de présentation du projet éducatif et pédagogique de l'internat de la réussite

Etablissement : Lycée Ella Fitzgerald – 69560 Saint-Romain-en Gal

A - Caractéristiques générales ...	
1 - Taille et typologie de l'internat (locaux, accès, ouverture, etc.)	La capacité d'accueil est de 120 places soit 30 chambres de 4 lits, avec sanitaire complet dans chaque chambre. Répartition sur 2 étages, filles et garçons séparés, dans un bâtiment au sein du lycée. Les internes sont accueillis du lundi matin 7h30 au vendredi matin.
2 - Caractéristiques générales des élèves accueillis (e)s	La majorité des internes du lycée Ella Fitzgerald sont des filles mais l'internat accueille aussi les élèves du lycée Agricole de Seyssuel où les internes sont majoritairement des garçons. Pour cette rentrée 2015 accueil exceptionnel de 5 filles du lycée Galilée dont l'internat est en rénovation
3 - Répartition garçons – filles	55 filles 42 garçons
4 - Ressources mises à disposition de l'internat	Subvention de la Région pour les projets »ma vie à l'internat d'Ella »
5 - Implication des personnels de l'établissement	Encadrement chaque soir par 2 AED filles du lycée+ un AED garçon de chaque établissement. Et lundi mardi jeudi soir l'AED animateur du foyer socio culturel jusqu'à 21h. Les 4 CPE du lycée encadrent chacune un soir par semaine les internes de 17h30 à 20h15. L'une d'elle est référent de l'internat. La C.P.E du lycée Agrotec est d'astreinte à l'internat deux soirs par semaine après 20h15. L'infirmière est de service 3 soirs par semaine.
6 - Partenariats extérieurs	Par le biais du foyer socio éducatif dont tous les internes sont membres: partenariat avec la Médiathèque de Vienne, le Cinéma et diverses associations dont la MJC.
7 - Mutualisation de l'internat avec d'autres établissements	Lycée AGROTEC Seyssuel.
8 - Personnes clairement identifiées comme référents de l'internat	C.P.E de chaque établissement

9 - Modalités d'évaluation de l'action pédagogique et éducative au sein de l'internat	Comité d'internat composé des élèves délégués à l'internat, des AED e C.P.E des deux établissements. Réunion à chaque période scolaire (environ toutes les six 6 semaines)
B - Fonctionnement...	
10 - Gestion du temps des élèves (indications particulières, entrées / sorties)	Accueil à l'internat le lundi à 7h30. Ouverture de l'internat un quart d'heure sur la pause méridienne. (13h30 à 13h45) Etude obligatoire encadrée par un AED de 17h30 à 19h les lundis, mardis et jeudis. Repas de 19h à 20h45 20h-21h : Activité 21h-22h : temps libre en chambre 22h30 : Extinction des lumières
11 - Droits et devoirs de l'élève interne (règles spécifiques, démarches contractuelles, contraintes et possibles, etc.)	Obligation d'être présent à l'internat dès la fin des cours (17h15 ou 18h). Sortie libre comme les DP en journée et le mercredi après midi jusqu'à 18h30 (sauf avis contraire des parents).
12 - Prise en compte de la santé des élèves	L'infirmière est de permanence trois soirs par semaine .Le lien est fait dans la journée en cas de problème de santé
13 - Dispositifs particuliers d'accompagnement scolaire des élèves (tutorat, soutien, aide au travail personnel, etc.)	Etude obligatoire. Aide en mathématiques assurée par un AED un soir par semaine .L'aide proposée est susceptible de varier en fonction du recrutement et des compétences des AED.
14 - Modes d'accès aux nouvelles technologies et au numérique	Deux ordinateurs dans chacune des permanences étage filles et garçons. Accès au CDI de 17h15 à 18h, lundi mardi jeudi
15 - Programme d'actions dans le champ culturel	Une soirée de projection cinéma par quinzaine. Sortie théâtre, ou cinéma. Différents activités artistiques proposées par l'animateur du Foyer socio éducatif. Le choix est défini en début d'année avec les internes (par exemple : lightpainting, musique, street art, danse)
16 - Programme d'actions dans le champ sportif	Activités sportives (foot, basket, course, renforcement musculaire) deux soirs par semaine sur les espaces extérieurs du gymnase encadrées par les AED
17 - Programme d'actions dans le champ de l'éducation à la santé, à la citoyenneté et à la solidarité	
18 - Evénements spécifiques liés à l'internat ou aux élèves internes	Soirée d'accueil début septembre et soirée festive avant chaque départ en vacances. Une ou deux sorties dans l'année, organisées le mercredi après midi Comité d'internat une fois par mois
C - Place de l'élève et de sa famille...	
19 - Participation des élèves à la vie collective	Rangement de leur chambre, participation au comité d'internat, organisation des soirées et sorties, choix des activités.
20 - Partenariat avec les familles (information, communication, rencontre)	Accueil des parents lors de la réunion de rentrée des internes, visite de l'internat. Echange et information par mail, ou téléphone

21 - Dispositifs d'accompagnement et de suivi dans la vie quotidienne	Liens étroit entre les AED, les C.P.E et les internes. Echanges d'informations informelles mais quotidiennes
22 - Possibilités / dispositifs d'aide à la prise en charge financière des frais d'internat	Coût annuel= 1395,19 euros, repartis sur les trimestres. Possibilité d'une aide au financement par le fond social lycéen
23 - Autres indications utiles...	